



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 22 MAI 2019, À 16:30 HEURES

AU POSTE DE POLICE DE BELOEIL, SITUÉ AU 333, RUE HERTEL À
BELOEIL, PROVINCE DE QUÉBEC.

Étaient présents :

Monsieur Daniel Plouffe	Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Yves Corriveau	Vice-Président et Délégué de la Ville de Mont- Saint-Hilaire
Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de- Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes

Étaient également présents :

Monsieur Bruno Pasquini	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Me Thierry Lavoie	Greffier

Étaient absents :

Monsieur Denis Lavoie	Délégué de la Ville de Chambly
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 avril 2019;
5. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les :



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- 10 avril 2019;
- 1^{er} mai 2019;

6. Suivi du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 avril 2019;
7. Suivi des réunions du Comité Exécutif des 10 avril et 1^{er} mai 2019;
8. Règlement numéro 33 décrétant les règles de délégations de pouvoirs, de contrôle et de suivi budgétaires;
9. Situation financière au 31 mars 2019 :
 - a) État des activités de fonctionnement;
 - b) État des activités d'investissements;
 - c) Bilan;
10. Nomination de Nathalie Guérin aux comités de retraite (blancs et cadres);
11. Retraite d'un policier – Agent à la patrouille;
12. Embauche des policiers temporaires;
13. Fin d'emploi d'un policier temporaire;
14. Départ d'un policier temporaire;
15. Rapport de soumission – Contrat de maintenance (WRanger Backup & Replication);
16. Achat de quatre (4) vélos – Patrouille;
17. Demande d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins;
18. M. Bruno Pasquini, Directeur de Police, suivi des dossiers;
19. Mme Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière, suivi des dossiers;
20. Adoption de la liste des comptes à payer;
21. Divers;
22. Correspondance;
23. Période de questions;
24. Clôture de la séance.

POINT 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16: 30 heures.

POINT 2

CONSTATATION DU QUORUM

Le Président constate le quorum.

POINT 3

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie**

CA-19-2017



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2018

POINT 4 **RÉSOLUTION**

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 avril 2019

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2019;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 avril 2019 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2019

POINT 5 **RÉSOLUTION**

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les 10 avril et 1^{er} mai 2019

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif des 10 avril et 1^{er} mai 2019;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte des procès-verbaux du Comité Exécutif des 10 avril et 1^{er} mai 2019;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors des réunions des 10 avril et 1^{er} mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6 **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AVRIL 2019**

Les délégués mentionnent avoir pris connaissance du procès-verbal déposé et ne formulent aucune question.

POINT 7 **SUIVI DES RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DES 10 AVRIL ET 1^{er} MAI 2019**

Les délégués mentionnent avoir pris connaissance des procès-verbaux déposés et ne formulent aucune question.

CA-19-2020

POINT 8 **RÉSOLUTION**

Règlement numéro 33 décrétant les règles de délégations de pouvoirs, de contrôle et de suivi budgétaires

ATTENDU le projet de règlement numéro 33 intitulé « *Règlement numéro 33 décrétant les règles de délégations de pouvoirs, de contrôle et de suivi budgétaires* »;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 24 avril 2019;

ATTENDU que le projet a été modifié et que ces modifications ont été mentionnées et expliquées à la séance du 22 mai 2019;

ATTENDU que les modifications apportées ne sont pas de nature à changer l'objet du règlement mais d'en clarifier ou d'en simplifier la description;

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Règlement numéro 33 « *Règlement numéro 33 décrétant les règles de délégations de pouvoirs, de contrôle et de suivi budgétaires* » avec les modifications telles que mentionnées et expliquées;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 9 **SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2019**

- a) État des activités de fonctionnement;
- b) État des activités d'investissement;
- c) Bilan;

Les membres ont pris connaissance de la documentation déposée.

Ils déclarent être satisfaits de la présentation faite par Mme Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière, lors de la rencontre préparatoire.

POINT 10 **NOMINATION DE NATHALIE GUÉRIN AUX COMITÉS DE RETRAITE** **(BLANCS ET CADRES)**

CA-19-2021

POINT 10a) **RÉSOLUTION**

Nomination de Nathalie Guérin au comité de retraite (cols blancs)

ATTENDU que depuis le 28 mai 2008, soit la signature de la première convention avec le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 5002, représentant les employés de bureau et les préposés aux communications, le règlement sur la caisse de retraite de ce groupe d'employés est entré en fonction;

ATTENDU que deux représentants de l'employeur peuvent faire partie du Comité de Retraite;

ATTENDU que depuis le 7 octobre 2015 (CE-15-2432), Madame Diane Mondou est une représentante de l'employeur;

ATTENDU que depuis le 31 janvier 2019, Madame Diane Mondou n'est plus à l'emploi de la Régie (CA-18-1931);

ATTENDU l'entrée en poste de Madame Nathalie Guérin comme Secrétaire-Trésorière de la Régie (CA-19-2002);

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender la résolution CE-08-830 afin de pourvoir au poste vacant;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Parent
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

D'AMENDER la résolution CE-08-830 afin de remplacer Madame Diane Mondou par Madame Nathalie Guérin à titre de représentante de l'employeur au Comité de Retraite du Régime des employés de bureau et des préposés aux communications

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-19-2022

POINT 10b)

RÉSOLUTION

Nomination de Nathalie Guérin au Comité de retraite des Employés cadres

ATTENDU que depuis le 26 novembre 2008, soit la fixation des conditions de travail des employés cadres de la Régie, le règlement sur la caisse de retraite de ce groupe d'employés est entré en fonction;

ATTENDU que deux représentants de l'employeur peuvent faire partie du Comité de Retraite;

ATTENDU que depuis le 7 octobre 2015 (CE-15-2433), Madame Diane Mondou est une représentante de l'employeur;

ATTENDU que depuis le 31 janvier 2019, Madame Diane Mondou n'est plus à l'emploi de la Régie (CA-18-1931);

ATTENDU l'entrée en poste de Madame Nathalie Guérin comme Secrétaire-Trésorière de la Régie (CA-19-2002);

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender la résolution CE-08-944 afin de pourvoir au poste vacant;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte

ET RÉSOLU :

D'AMENDER la résolution CE-08-944 afin de remplacer Madame Diane Mondou par Madame Nathalie Guérin à titre de représentante de l'employeur au Comité de Retraite du Régime des employés cadres;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2023

POINT 11

RÉSOLUTION

Retraite d'un policier – Agent à la patrouille

ATTENDU la décision de Monsieur Richard Boisvert de prendre officiellement sa retraite après vingt-quatre ans (24) de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Richard Boisvert au 1^{er} août 2019;

ATTENDU que Monsieur Richard Boisvert est agent à la patrouille au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dampousse



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Richard Boisvert et de la rendre effective au 1^{er} août 2019;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2024

POINT 12 RÉSOLUTION

Embauche des policiers temporaires

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU la nécessité pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent afin de pallier aux remplacements de policiers, occasionnés par les vacances estivales ou toutes autres raisons;

ATTENDU la recommandation d'embauche des trente-et-une (31) personnes suivantes comme policiers temporaires, à compter du lundi 27 mai 2019 :

Laurie-Anne Pitre	Léandre Jodoin-Michaud	Étienne Langelier-Pelletier
Guillaume Rémillard	Derick Delli Colli	Élizabeth Pedneault
Jonathan Attallah	Justine Couture	Jessyka Toutant-Bibeau
Francis Campeau	Robert Spilioe	Camille Larivière
Samuel Deshaies	Arianne Blais	Gabriel Plamondon
Laurence Drouin	Samuel Curodeau	Francis Branchaud
Cédric Plamondon	Jean-Philippe Chrétien	Tommy Laliberté
Félix Laperrière	Jason Dubé	Xavier Gendreau
Alexandre Lambert	Cassandra Leblanc-Malo	Donovan Martin
Jeffrey Whitton	Alexandre Dorais	
Gabriel St-Arneault	Christoph Gilbert	

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER, à compter du lundi 27 mai 2019, à l'embauche des trente-et-une (31) personnes suivantes comme policiers temporaires :

Laurie-Anne Pitre	Léandre Jodoin-Michaud	Étienne Langelier-Pelletier
Guillaume Rémillard	Derick Delli Colli	Élizabeth Pedneault
Jonathan Attallah	Justine Couture	Jessyka Toutant-Bibeau
Francis Campeau	Robert Spilioe	Camille Larivière
Samuel Deshaies	Arianne Blais	Gabriel Plamondon
Laurence Drouin	Samuel Curodeau	Francis Branchaud
Cédric Plamondon	Jean-Philippe Chrétien	Tommy Laliberté
Félix Laperrière	Jason Dubé	Xavier Gendreau
Alexandre Lambert	Cassandra Leblanc-Malo	Donovan Martin
Jeffrey Whitton	Alexandre Dorais	
Gabriel St-Arneault	Christoph Gilbert	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-19-2025

POINT 13

RÉSOLUTION

Fin d'emploi d'un policier temporaire

ATTENDU que la Régie a mis fin à l'emploi comme policier temporaire de la personne mentionnée ci-dessous :

- Sébastien Drapeau;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines;

ATTENDU les représentations du Directeur de police, Monsieur Bruno Pasquini;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre fin au lien d'emploi de Monsieur Drapeau avec la Régie à compter du 8 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE METTRE FIN administrativement au lien d'emploi de Monsieur Sébastien Drapeau avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à titre de policier temporaire;

DE RENDRE effective ladite fin d'emploi au 8 mai 2019;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2026

POINT 14

RÉSOLUTION

Départ d'un policier temporaire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources Humaines, faisant état que la personne suivante a quitté son emploi de policier temporaire :

- Jean-Sébastien Carrier

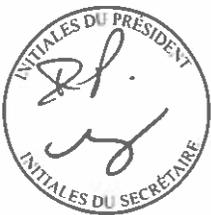
ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 26 mai 2019;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Jean-Sébastien Carrier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2027

POINT 15 RÉSOLUTION

Rapport de soumission – Contrat de maintenance (VRanger Backup & Replication)

ATTENDU que la Régie doit renouveler le service annuel de maintenance et de soutien technique pour six (6) licences 1-4PDKGCS de VRanger Backup & replication;

ATTENDU que ce logiciel permet de sauvegarder et de récupérer rapidement des données dans Windows Server et sur VMware;

ATTENDU que la période de renouvellement s'étendra du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020;

ATTENDU qu'aucune règle particulière ne gouverne les étapes préalables à l'adjudication de ce contrat pour la fourniture de matériaux dont le prix est inférieur à 25 000,00 \$;

ATTENDU les démarches effectuées auprès de deux (2) fournisseurs à savoir:

- Compugen Inc. (Montréal);
- Pro Contact Informatique (Québec);

ATTENDU la recommandation de Madame Cécile Nault, Acheteuse, de retenir la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, « *Compugen Inc.* » pour un prix unitaire de 169,69 \$ plus les taxes applicables pour ce service annuel;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU:

D'ACCORDER, pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020, à l'entreprise « *Compugen Inc.* » le contrat de service de maintenance et de soutien technique pour six (6) licences de VMWare Vsphere et ce, pour un coût de total de 1 018,14 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière à signer ledit contrat d'entretien et de maintenance;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2028

POINT 16 RÉSOLUTION Achat de quatre (4) vélos

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une patrouille à vélo depuis 2008;

ATTENDU que la Régie a entrepris de remplacer annuellement certains vélos;

ATTENDU que pour l'année 2019, la Régie souhaite remplacer quatre (4) vélos;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la Régie a procédé, sur invitation, à une demande de prix pour l'acquisition de ces vélos auprès de trois (3) fournisseurs, à savoir:

- Cyclo Sport (Mont Saint-Hilaire, QC);
- Desmarais Sports (Varenes, QC);
- Cycles Performance (Beloeil, QC);

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées;

ATTENDU le rapport de Madame Nancy Prévost, Acheteuse, recommandant d'octroyer la soumission à l'entreprise « *Cyclo Sport* » pour un montant unitaire de 1 350,00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

D'ACHETER de l'entreprise « *Cyclo Sport* », quatre (4) vélos pour un prix total de 5 400,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER pour le paiement de ladite dépense en immobilisation un emprunt au fonds de roulement remboursable sur une période de quatre (4) ans, à compter de 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2029

POINT 17

RÉSOLUTION

Demande d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins

ATTENDU la résolution CE-18-3040 adoptée par le Comité exécutif le 11 avril 2018 qui requérait auprès de la Caisse populaire Desjardins l'émission de deux (2) cartes de crédit pour le Directeur de police et la Directrice des services administratifs;

ATTENDU que depuis le 31 janvier 2019, Madame Diane Mondou, Directrice des services administratifs, n'est plus à l'emploi de la Régie (CA-18-1931);

ATTENDU les modifications apportées à l'organigramme des services administratifs de la Régie qui rétablissaient le poste de Secrétaire-Trésorier (CA-18-1904);

ATTENDU l'entrée en poste de Madame Nathalie Guérin comme Secrétaire-Trésorière de la Régie (CA-19-2002);

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire faire émettre une carte de crédit pour Madame Nathalie Guérin;

ATTENDU que Desjardins Entreprises requiert l'adoption d'une résolution de la Régie;

ATTENDU que l'émetteur requiert qu'il y soit précisé que:



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- a) La Régie délègue à la Secrétaire-Trésorière, NATHALIE GUÉRIN, le pouvoir de contracter en vue de l'émission d'une (1) carte de crédit pour elle incluant son renouvellement à l'échéance et son remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec ou autrement précisé par la Régie;
- b) La Régie demeure débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation de la carte et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
- c) La Régie s'engage à ce que la carte soit utilisée selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
- d) Madame Guérin soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard de la carte émise, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs liés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à cette carte;
- e) Madame Guérin puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte de la carte, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées de la carte ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées à la carte, le cas échéant;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU :

DE PRENDRE acte du préambule de la présente résolution;

DE REQUÉRIR de « Visa Affaires Desjardins » l'émission d'une carte de crédit pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au nom et pour le montant suivants :

- Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière : 2 500,00\$;

D'AMENDER la résolution CE-18-3040 afin d'y apporter les modifications suivantes :

- Remplacer « Directrice des services administratifs » par « Secrétaire-Trésorière »;
- Remplacer le nom de « Diane Mondou » par « Nathalie Guérin »;
- Remplacer « Madame Mondou » par « Madame Guérin »;

MAINTENIR, pour le reste, les autres modalités prévues à la résolution CE-18-3040;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 18

M. BRUNO PASQUINI, DIRECTEUR DE POLICE, SUIVI DES DOSSIERS

Le Directeur de Police présente aux Élus les dossiers traitant des sujets suivants :

18.1 Implantation du défibrillateur externe automatisé (DEA)

M. Pasquini informe les délégués qu'une lettre d'intention a été envoyée au Coordonnateur régional des services préhospitaliers d'urgence et de la sécurité civile afin d'éventuellement implanter des défibrillateurs externes automatisés (DEA) dans les véhicules de patrouille de la Régie ainsi que dans les bureaux de Sainte-Julie et Beloeil. Dans ce sens, des démarches et vérifications ont été effectuées pour s'assurer de la faisabilité du projet (espace requis dans les véhicules de patrouille, impact des variations de température sur les batteries, etc.). Le projet pourrait se concrétiser d'ici l'automne prochain. Si tel était le cas, de la formation devra alors être dispensée aux agents de la Régie pour qu'ils maîtrisent l'utilisation de ces appareils.

18.2 Policiers temporaires

Les délégués sont informés que la deuxième vague de policiers temporaires entrera en poste à compter du 27 mai 2019.

18.3 Course au flambeau des agents de la paix

Quelque trente (30) employés de la Régie sont allés courir le 16 mai dernier au parc Michel-Chartrand à Longueuil pour amasser des fonds au profit des Olympiques spéciaux. Les représentants de la Régie étaient accompagnés pour l'occasion de confrères et consœurs de la Sûreté du Québec et du Service de police de l'agglomération de Longueuil.

18.4 Vague d'introductions par effraction dans les commerces

En collaboration avec le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), les représentants de la Régie ont participé à l'arrestation d'un individu soupçonné d'avoir perpétré plusieurs introductions par effraction dans divers commerces du territoire.

POINT 19

MME NATHALIE GUÉRIN, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, SUIVI DES DOSSIERS

19.1 Affichage de postes

Mme Guérin informe les délégués que la Régie procède actuellement à l'affichage pour le comblement de différents postes vacants dont celui de secrétaire au Greffe ou encore de Conseillère en ressources humaines.

19.2 Procédure de gestion des plaintes et gestion contractuelle

Les délégués sont mis au courant de l'avancement de la mise à jour du règlement de gestion contractuelle de la Régie auquel sera rattachée la procédure de traitement des plaintes concernant les appels d'offres.



No de résolution
ou annotation

CA-19-2030

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 20 **RÉSOLUTION**

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 20 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU:

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 113 035,60 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 21 **DIVERS**

Aucun sujet additionnel n'est traité.

POINT 22 **CORRESPONDANCE**

I. Soumise au Comité Exécutif du 8 mai 2019 :

Aucune.

II. Soumise au Conseil d'Administration du 22 mai 2019 :

9 mai 2019

Municipalité de McMasterville

➤ Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Re : États financiers 2018

POINT 23 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

CA-19-2031

POINT 24 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Il est 16: 37 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


DANIEL PLOUFFE
Président